

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 497

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

L'Union féminine des carrières libérales et professionnelles s'est réunie le 25 février, au Lycéum de Lausanne, à l'occasion de la « Soirée internationale » qui groupe tous les clubs du monde. Mme M. Daulte présidait. De nombreux messages sont parvenus: de Vevey, de Varsovie, d'Italie, de Californie, du Canada. La présidente internationale, Miss Lena Madeson Philips, a adressé le message suivant:

« Cherchez la beauté et non la discorde, la pensée au-dessus des choses, l'esprit et non la matière, la justice et non l'ambition, Dieu plus grand que tout credo. Que nos coeurs s'ouvrent à la connaissance de l'humanité, que de tous nos efforts conjugués le chemin de la Paix s'ouvre pour nous. »

Le sujet proposé pour la soirée était: *La femme dans l'Etat*. Pour la Suisse, ce fut vite traité, puisque la femme n'est ni électrice ni électeur.

Après un échange de vues sur l'activité du groupement et son travail d'entraide, on entendit des productions musicales (Mlle Cottens, pianiste), des déclamations (Mlles Bideau, Magistris). S. B.

A l'Ecole sociale pour femmes.

L'autre semaine, trois candidates au diplôme de bibliothécaires-secrétaires de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes présentèrent en séance publique d'intéressants travaux.

Mlle Georgine Koch (Soleure) a catalogué la Bibliothèque des Archives du canton. Son catalogue par auteurs et matières rendra à l'archiviste et aux chercheurs de réels services.

Mlle V. Buchmann a établi un répertoire ingénieux de la collection d'imprimés historiques grisons conservés dans la Bibliothèque Sprecher von Bernegg, à Maienfeld. L'instrument de travail qu'elle a créé met en valeur une série très complète d'actes officiels, d'ordonnances, d'éditions, et de pièces quelquefois uniques dont la connaissance est indispensable à ceux qui voudront étudier l'histoire des trois Ligues. Enfin, c'est la mise en ordre, le catalogage de la Bibliothèque paroissiale de Corsier sur Vevey qu'a entrepris avec succès Mlle A. Maillard.

Les trois candidates ont raconté chacune à sa manière et selon les circonstances, les expériences qu'elles avaient faites au cours de leur travail, alliant la description pittoresque aux détails techniques et sérieux. La Direction de l'Ecole a pu les féliciter justement de leur effort et leur décerner le diplôme de bibliothécaire qui vient couronner leurs études théoriques et pratiques.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Toufen, 22 février 1937.

Au Haut Conseil Fédéral Suisse
BERNE

Monsieur le Président et Messieurs,

Un grand nombre de femmes nous demandent d'intervenir auprès de vous au sujet du renchérissement soudain des articles de première nécessité.

Nous voyons en effet avec inquiétude les répercussions de la hausse des prix dans les milieux où, déjà auparavant, on n'arrivait à nouer les deux bouts que grâce à des prodiges d'économie. Ces répercussions sont d'autant plus graves qu'elles risquent de provoquer des luttes de salaires et de classes, divisant notre peuple par des amertumes et des haines et rendant illusores les avantages que devait apporter la dévaluation.

Nous savons que des sacrifices sont indispensables si l'on veut que la dévaluation soit utile. Nous sommes prêtes à prendre notre part des sacrifices nécessaires, à exhorter les femmes à la réflexion et au calme, à secourir ceux pour qui les charges deviennent trop lourdes. Mais nous tenons à être certaines que les sacrifices consentis serviront au bien de l'ensemble du peuple, qu'il ne s'agit pas des intérêts de tel ou tel groupement économique puissant qui chercherait à rejeter sur d'autres les concessions nécessaires. Nous devons être sûres que notre gouvernement s'opposera de toutes ses forces aux menées politiques et aux influences que des groupements d'intérêts, ne tenant compte que des intérêts du pays tout entier. C'est seulement alors que naîtra la confiance et que le

peuple acceptera avec calme et discipline les restrictions qu'on lui demandera.

Nous estimons donc qu'il faut chercher à atténuer les effets de la hausse des prix et nous nous permettons d'attirer votre attention sur les points suivants:

1. Le problème des intermédiaires dans le commerce — celui du lait par exemple — ne pourrait-il être étudié, afin de réduire les frais au profit du consommateur?

2. Ne pourrait-on songer à vendre les denrées de première nécessité à prix réduit à ceux qui n'ont plus de quoi subvenir à leurs besoins? Nous savons les difficultés que présente une action de ce genre qui ne devrait pas charger davantage les finances fédérales. Cependant nous sommes toujours convaincués qu'un impôt plus élevé sur la bière (le Conseil Fédéral avait reçu l'an dernier, les pleins pouvoirs pour appliquer cette mesure) pourrait procurer les fonds nécessaires. Les liqueurs et vins de luxe, eux aussi, pourraient être plus fortement imposés.

Pour sauvegarder la santé publique, il faudrait que les denrées de première nécessité restent aussi bon marché que possible tandis que les articles de luxe supporteraient des charges plus lourdes. Peut-être aussi, le chômage diminuant, l'argent affecté jusqu'ici aux allocations de chômage pourrait-il servir à une action de ce genre.

3. Parmi ceux qui souffrent tout spécialement de la hausse des prix, se trouvent les gens à revenus modestes ou vivant de petites économies. Ceux-ci n'ont aucun moyen d'adapter leur manière de vivre aux conditions nouvelles et beaucoup d'entre eux sont de ce fait voués à la misère. Ne pourrait-on pas les soulager par une diminution d'impôts? Bien que les lois fiscales soient cantonales, n'y aurait-il pas lieu de recommander une mesure de ce genre aux cantons?

4. Les prévisions concernant le pain populaire se sont trouvées dépassées, mais nous souhaitons ardemment que ce pain si précieux pour la santé publique continue à bénéficier d'un prix abordable. On pourrait y arriver en maintenant une différence sensible entre les deux catégories de pain.

Nous répétons, Monsieur le Président et Messieurs, que nous comprenons les difficultés de la situation actuelle et la complexité des problèmes à résoudre. Nous vous prions de croire que seuls le sentiment de notre responsabilité et l'inquiétude que nous ressentons, nous obligent à vous communiquer nos doutes et nos réflexions que nous vous prions d'examiner avec bienveillance.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Messieurs, à l'assurance de notre haute considération.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

La Présidente: C. NEF.
La Secrétaire: A. RECHSTEINER.
(Retardé, faute de place.)

Le féminisme à l'étranger

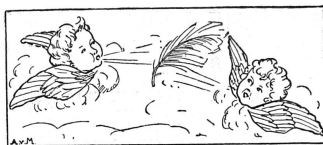
La Finlandaise devant la loi ¹

Le droit féminin a progressé lentement, mais sûrement, dans le pays des mille lacs, depuis l'an 1758 qui vit octroyer aux veuves et aux célibataires le droit d'être leur pasteur, jusqu'à l'année 1906, alors que la reconnaissance de droits égaux à ceux des hommes fit de la Finlandaise une véritable citoyenne. (Que de chemin parcouru depuis 1779, de la première école pour « jeunes demoiselles », à l'entrée en scène des femmes parlementaires! On compte actuellement 14 députées (19 en 1907, 25 en 1908, 20 en 1922). Le dernier progrès enregistré est le décret de 1936 ordonnant que toute commission municipale s'occupant des enfants et des épaves sociales (vagabonds, ivrognes, etc.) compte au moins une femme parmi ses membres.

Tous les postes sont accessibles aux femmes, sauf dans le ministère de la défense nationale, dans la police, les douanes, la marine, etc. Au sein de la famille, mari et femme ont les mêmes droits; quant aux lois régissant le travail, on constate que, sauf en quelques points, elles sont pareilles pour les deux sexes. Aucune disposition n'entrave le travail de la femme mariée.

Sur cent Finlandaises, environ soixante s'occupent d'agriculture; à peu près cinq cent mille femmes travaillent à la terre, et la plupart (dans la proportion de 3 sur 5) cultivent le sol qui leur appartient. Environ cent mille femmes gagnent leur vie dans l'industrie et dans le commerce. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans certaines professions; c'est le cas pour les institutrices, les infirmières, les employées des postes, télégraphe et téléphone, les commis de banque, les dentistes et les guides pour touristes. Beaucoup de femmes médecins; quant à l'art

¹ Status of Women in Finland. Une brochure éditée par la branche finlandaise de l'Association des femmes professionnelles.



DE-CI, DE-LA

La « Bibliothèque Marie-Louise Bouglé ».

Celles de nos lectrices qui ont connu Marie-Louise Bouglé n'ont certes pas oublié cette simple employée parisienne qui, par sa seule énergie et dans un but uniquement altruiste, parvint, sans fortune et sans appui, à rassembler les 12.000 volumes constituant la bibliothèque féminine et féministe qui porte son nom. Une visite dans cette humble demeure d'une modeste travailleuse parisienne, mais si riche de la collection documentaire de l'histoire de la femme si patiemment amassée, et si rayonnante de la personnalité de Marie-Louise Bouglé — une visite à cette bibliothèque était toujours un réconfort et un encouragement.

Après la mort de Mme Bouglé, ses amis, craignant la dispersion de cette bibliothèque, ont décidé de se réunir en une Société pour sauvegarder cette œuvre d'une si haute portée féminine, pour faire connaître l'existence de cette bibliothèque à ceux qui l'ignorent, pour procurer à tous les travailleurs intellectuels les possibilités de consulter une collection unique en son genre et pour en assurer la durée en gardant vivante la mémoire de sa fondatrice. Cette Société est placée sous la présidence d'honneur de Mme C. Brunschwig; plusieurs féministes bien connues, telles Mmes Casewitz, Maria Vérone, Henriette Coulmey, d'autres encore, font partie de son Comité directeur, auquel on peut s'adresser pour obtenir tous renseignements complémentaires, 13, rue du Moulin de la Pointe, Paris (XIII). Une cotisation de 10 fr. français seulement donne le droit d'être membre actif.

Femme ingénieur.

Mme Cécile Roy-Pochon, ingénieur électricien, diplômée de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne, est chef de service à la Société des Usines chimiques Rhône-Poulenc. Elle a fait récemment à l'Association française des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne une conférence sur le « pH ».

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirent avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture

6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patron sur mesures, préparation, essayage.

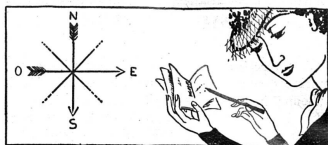
dentaire, il est presque toujours entre les mains féminines.

Les fonctionnaires féminines des services municipaux sont payées comme leurs collègues masculins; il en est de même pour les institutrices. Les pensions de retraite sont égales pour les deux sexes. Mais dans les entreprises privées, les salaires féminins sont généralement inférieurs à ceux des hommes; parfois, même, à travail similaire correspond un traitement diminué de moitié. Les postes inférieurs sont occupés presque toujours par les femmes.

Les Finlandaises n'ont pas encore eu accès aux plus hautes charges administratives ou judiciaires. Parce qu'elles n'ont que depuis 1926 le droit d'entrer au service de l'Etat, elles n'ont pas encore les qualifications nécessaires, ni les années de service suffisantes pour leur procurer l'avancement désiré. Bien que les lois n'apportent aucune restriction au travail de la femme, celle-ci doit lutter encore et toujours contre les vieilles traditions et les egoïsmes hostiles aux progrès féminins. De façon générale, on ne peut prétendre que la dépression économique ait entravé le travail professionnel de la Finlandaise et il n'arrive point qu'on renvoie une femme pour donner son poste à un homme.

Jeunes filles et jeunes gens ont des possibilités identiques de développement intellectuel: sur cent étudiants des universités, quarante sont des femmes; dans les hautes écoles techniques, se rencontrent dix jeunes filles pour cent jeunes hommes et dans les écoles de commerce, la proportion est de 25 %.

La situation économique satisfaisante de la Finlande et le développement de son industrie et de son commerce ont accru les occasions pour les femmes d'obtenir une éducation supérieure et leur ont permis l'accès à beaucoup de professions nouvelles. C'est par cette note optimiste que Mme Fanny Bonn, la présidente de la Fédération des femmes professionnelles, termine son intéressante étude.



Carnet de la Quinzaine

Jeudi 8 avril:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de Radiodiffusion, 18 h.: *Rapports entre mères et filles*, causerie par T. S. F., par Mme Eugénie Bridel (Lausanne).

Vendredi 9 avril:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *La conférence internationale féministe à Zurich*, séance organisée en commun par 10 organisations féminines genevoises, sous la présidence de Mme Bondallaz: 1. *La Conférence de Zurich et la paix*: Mme H. Emery; 2. *La Conférence de Zurich et le suffrage féminin*: Mlle Gourd; 3. *La Conférence de Zurich et le travail féminin*: Mlle Marie Ginsberg. Questions et réponses.

(N. B. Cette séance commune remplacera le mensuel de l'Association pour le Suffrage).

Samedi 10 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: *Thé mensuel*; 16 h. 30: *Musique (trio dirigé par Mlle Huber)*; *Une visite chez Selma Lagerlöf*, causerie par Mlle L. Muller.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22

A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles

MME R. WILD - CLARISSE

MAISON SPECIALISTE

Rue du Vieux-College, 6
GENÈVE
Téléphone: 50.537

Massage Medical et Esthétique

Mme E. DÉCOSTERD
Massesse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hop. Cant.
Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843

PÉDICURE reçoit l'après midi VENTOUSES

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITÉ

Louis MORANDO
RUE MICHELI-DU-CREST, 14
Téléphone 41.649 ... GENÈVE
Chèques postaux I. 846

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE
(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

- vos filles vous seront reconnaissantes
- De leur avoir fait suivre **des cours de cuisine** (théoriques et pratiques).
 - De leur avoir fait donner **des leçons d'économie domestique**:
 - a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien...
 - b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.
 - De leur avoir fait apprendre **les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture**. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)
 - De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.
- L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre fille et la prépare à ses tâches futures.
- Commencement du cours d'été à Pâques. Références auprès du Président du Comité de Patronage: **M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne**. Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice: **Mlle Marguerite HORT.**

daheim

Dans la capitale,
on mange et on
dort à bon compte
au DAHEIM

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern